

Compteurs communicants-Délibération Seillans

Bonsoir à tous,

les nouvelles positives ne sont pas nombreuses alors en voici une : la délibération de Seillans (rendue publique) qui demande un moratoire de 3 ans contre tous les compteurs communicants (en pj).

Lors d'un rendez-vous, Monsieur René UGO (Maire) et Madame ESTEVE (adjoint au maire) nous avaient promis de présenter tous les documents amenés aux élus du conseil municipal qui avait lieu deux jours après notre venue (à Colette et moi-même).

Ce qui a sûrement bien porté en plus du reste!!

Donc un message d'espoir pour ceux qui ne savent pas quoi faire; aller voir et revoir vos maires, votre argumentaire, les documents que vous apporterez finiront par leur faire comprendre ce qu'ils encourent en agissant pas pour protéger leurs administrés.

Merci à tous les élus qui ont permis cette délibération et à toutes les personnes qui ont signé la pétition pour que ce résultat arrive.

Je remercie particulièrement Colette Pralus, la pharmacie de Seillans et la pizzeria Peperoni & Co qui ont tous "récoltés" de nombreuses signatures et ont passé du temps à expliquer aux gens pourquoi les compteurs communicants sont dangereux, à tout point de vue.

Et Lionel Fabre...

La bataille n'est pas terminée mais comme le dit Stéphane Lhomme, "si l'on se couche dès le début d'un match, on perd" ...

Et c'est à nous citoyens qu'il appartient de continuer de nous battre pour un droit fondamental, celui de ne pas souffrir et de ne pas détruire la vie avec l'ajout de ces compteurs communicants.

Bonne soirée à tous, Annie.